

Bordeaux, le 24 novembre 2019

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances  
139, rue de Bercy  
75012 – PARIS

**Lettre Recommandée avec Accusé de Réception**

Objet : préavis de grève

Monsieur le Ministre,

Le syndicat UNSA-CCI des personnels des Chambres de Commerce et d'Industrie, au sens des articles L2141 et suivants du Code du Travail, dépose, conformément à l'article L2512 et suivants du Code du Travail, par la présente, un préavis de grève pour

**le jeudi 05 décembre 2019 à 0 h**, en appui des revendications suivantes.

Nous dénonçons :

- la réforme des retraites

Nous demandons :

- l'ouverture d'une négociation entre l'Etat et les partenaires sociaux pour la réforme des retraites

Ce préavis couvre tous les personnels du réseau national des Chambres de Commerce et d'Industrie.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos sentiments respectueux.



Jacques Maumont  
Président de l'UNSA-CCI

Un préavis identique est adressé à Monsieur le Président de CCI FRANCE.